



POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La direction de **Groupe GCH Inc** reconnaît que ses ressources humaines jouent un rôle essentiel dans la réalisation de sa mission. Ainsi, elle est consciente que la santé et la sécurité du travail de tout son personnel est une priorité pour le bon fonctionnement de son organisation.

Notre objectif est la prévention de toutes les lésions professionnelles et le maintien d'une bonne qualité de vie au travail.

Pour atteindre son objectif, Groupe GCH Inc. entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour concilier l'aménagement des lieux, l'organisation du travail, l'équipement et le matériel avec la préservation de la santé et de la sécurité de ses employés.

Ainsi, Groupe GCH Inc s'engage à :

- Se conformer aux dispositions prévues par les lois et règlements en matière de santé et de sécurité ;
- Établir une communication efficace autant à l'interne qu'à l'externe avec tous ses partenaires afin d'obtenir leur coopération et leur participation à ses démarches en matière de santé et sécurité ;
- Mettre en place des activités d'identification et de contrôle des risques ;
- Former et informer tous ses employés afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité ;
- Obtenir l'implication de tout son personnel dans la mise en œuvre des mesures visant la prévention des accidents et des maladies professionnelles ;
- Élaborer et mettre en application un plan d'action en santé-sécurité.

La performance en santé-sécurité du travail exige la collaboration de tous individuellement et collectivement. Il est essentiel que tous les employés de Groupe GCH Inc assument, chacun à leur niveau, leurs pleines et entières responsabilités en matière de prévention des lésions professionnelles.

Charles Huot, P.D.G

2021-05-01

Date